

MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant :

Maître/sse professionnel/le à temps partiel (30%)

à l'École professionnelle artisanale et service communautaire Martigny-Châteauneuf (EPASC)

Votre profil

- Conformément aux alinéas 2 et 4 de l'art. 79 de la Loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) du 13 juin 2008 :
 - être autorisé à enseigner à l'école obligatoire et avoir suivi en plus une formation complémentaire pour enseigner la culture générale selon le plan d'études correspondant et une formation à la pédagogie professionnelle de 300 heures de formation
 - ou être autorisé à enseigner au gymnase et avoir suivi en plus une formation à la pédagogie professionnelle de 300 heures de formation
 - ou avoir fait des études du niveau d'une haute école dans le domaine correspondant et avoir suivi en plus une formation à la pédagogie professionnelle de 1800 heures de formation
- Expérience de l'enseignement professionnel souhaitée
- Expérience dans une entreprise serait un plus
- Le candidat qui ne serait pas au bénéfice d'une formation pédagogique du niveau requis s'engage à suivre une formation dispensée par l'institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

Branche

- Culture générale (langue et communication, société)

Langue maternelle

Française

Entrée en fonction

Année scolaire 2014-2015

Cahier des charges et traitement

La Direction de l'EPASC (tél. 027 606 07 00) fournira sur demande les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats et d'une photo devront être adressées au Service des ressources humaines, Planta 3, 1950 Sion jusqu'au **13 juin 2014** (date du timbre postal).

**Service
des ressources humaines**

Sion, 6 juin 2014

tc/alu - DFS